



VILLE DE TRITH SAINT LEGER

Conseil Municipal
du 14 Septembre 2022

◆ Liste des délibérations

N°	DESIGNATION	SENS DU VOTE
052	Convention de partenariat entre l'Association Droit au Vélo ADAV et la Ville de Trith Saint Léger – 2022/2025	Unanimité
053	Motion : Situation à L.M.E.	Unanimité
054	Adhésion de la Commune d'Emerchicourt à la CAPH – Avis du Conseil Municipal	Unanimité
055	Subvention exceptionnelle : Solidarité avec la population Ukrainienne	Unanimité
056	Subvention exceptionnelle : L'Arche des 4 Pattes Trithoises	à la majorité absolue (4 abstentions)
057	Contrat d'Apprentissage	Unanimité
058	Dispositif régional d'aide à la rénovation et à l'achat des drapeaux associatifs Hauts-de- France – ACPG et ANACR	Unanimité

Fait à Trith Saint Léger,
Le 16 Septembre 2022

Le Maire,



[Signature]
Dominique SAVARY